



# Demande de tutelle pour ma mère

Par **WEIDER**, le **23/09/2018** à **17:28**

Bonjour à tous,

Je suis en train de demander la tutelle pour ma mère. Cette dernière est sur le point d'intégrer un Ehpad et n'est plus en mesure de veiller sur ses propres intérêts. Atteinte d'Alzheimer elle présente également des troubles cognitifs de la personne.

Nous sommes quatre enfants, mais seulement deux à s'occuper d'elle depuis plus de 15 ans. Ma demi-sœur m'a demandé d'être son tuteur et j'ai accepté vu que gère déjà ses affaires et son compte bancaire depuis 10 ans (j'ai procuration).

Mon demi-frère ne la voit plus depuis 40 ans (habite à 7 kms), et mon autre demi-sœur (habite à 50 kms) la voit que 2 ou 3 fois par an seulement, nous ne voyons plus ni l'un ni l'autre.

J'ai déjà rempli le formulaire CERFA 15891-01 et j'ai le courrier sous pli confidentiel du docteur habilité qui l'a consulté dernièrement.

Questions :

1/ Ne voyant plus mon demi-frère et mon autre demi-sœur pour des fâcheries et histoire banale de famille, le juge des tutelles peut-il refuser que je sois tuteur de ma mère ?

2/ Quels sont les autres documents que je dois joindre à ce dossier ? (Acte de naissance, carte d'identité....?)

Merci pour votre aide.